

Inquiétude pour la nappe d'eau des grès du Trias sur le secteur de Vittel – Site Oiseaux-Nature

Chronologie des évènements:

Février 2016

La nappe d'eau des grès du Trias inférieur en danger : on prélève plus d'eau qu'elle ne peut en recharger !

Le collectif d'associations de protection de l'environnement (Vosges Nature Environnement, Oiseaux Nature et l'Association de Sauvegarde des Vallées et de Prévention des Pollutions) lors d'une conférence de presse, alerte sur la situation inquiétante du niveau de la nappe d'eau des grès du Trias inférieur (GTI) dans le secteur de Vittel-Contrexéville. Cette nappe d'eau est utilisée grâce à des forages par les collectivités et les industriels (eau potable, industrie agroalimentaire, embouteillage -mise à part l'exploitation des sources minérales indépendantes de marques bien connues-, agriculture, thermalisme, etc...). Problème : Les débits de prélèvement actuels sont supérieurs au débit naturel de recharge de la nappe. **Ce déficit est lié aux pompages, sans cesse croissants, des industriels du secteur, la société des eaux Nestlé Waters et la fromagerie de Bulgnéville alors que la population pourrait en manquer et supporter les coûts pour pallier à ce manque (transferts d'eau).**

Face à une éventuelle menace du chantage à l'emploi de la part des industriels qui ne fera qu'accroître le problème de pénurie d'eau pour les populations, notre collectif propose des solutions pour la préservation de la ressource en eau, bien public : La responsabilisation des industriels en leur transférant les coûts qui sont supportés aujourd'hui par la collectivité, la réutilisation de leurs eaux usées et surtout un débat public pour que toutes les solutions soient envisagées.

Rappelons que le fait de puiser l'eau ailleurs n'a pas fait l'objet d'études d'impact environnementales suffisantes, telles que l'incidence sur l'étiage (niveau moyen le plus bas des cours d'eau).

L'[article L. 211-1 du code de l'environnement](#) dit : « *La gestion équilibrée [NDLR : de la ressource en eau] doit permettre en priorité de satisfaire les exigences de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable de la population.* »

Les articles de presse ci dessous:




[La nappe GTI Vittel affiche un déficit en eau - Vom du 21-02-2016](#)

[La nappe d'eau des grès du Trias perd 1,2 million de m3 chaque année, inquiétant- Actu 88 du 13-02-2016](#)

[Le niveau d'une nappe d'eau inquiète les défenseurs de l'environnement - Epinal info du 13-02-2016](#)

Avril et mai 2016

Le 26 avril 2016, lors d'une réunion de la CLE du SAGE des GTI*, les propositions des associations de protection de l'environnement siégeant à cette commission n'ont toujours pas été entendues. Le collectif d'associations dénonce un point de vue qui, à priori, écarte toute perspective de réduction des prélèvements industriels. Le collectif a ainsi décidé de l'envoi d'une

 [lettre ouverte au préfet des Vosges le 3 mai 2016](#), au président du Conseil Départemental et à la presse locale. **Les associations invitent les citoyens et les élus à ne pas accepter les actions envisagées lors de cette réunion.**

* : Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la nappe d'eau des Grès du Trias Inférieur (GTI)

Les articles de presse:

 [Nappe du grès du Trias-Non au transfert d'eau massif - Actu 88 du 11 mai 2016](#)

Juin 2016

Le 14 juin une conférence est organisée par le **collectif eau 88** composé des associations: Association de Sauvegarde des Vallées et de Prévention des Pollutions, Oiseaux Nature, Vosges Nature Environnement, AntiCor (association pour l'éthique et contre la corruption).

On y parle du **déficit inquiétant de la nappe d'eau des grès du Trias** qui approvisionne une grande partie de la population de l'ouest vosgien, et des orientations actuellement retenues pour compenser ce déficit, **contre l'avis des associations de défense de l'environnement.**



4 Vosges



 [Soirée débat autour d'une nappe d'eau - VoM du 17-06-2016](#)

Juillet 2016

Le groupe local 54-88 de l'association ANTICOR, association contre la corruption et pour l'éthique en politique, signale des faits de conflits d'intérêts entre la présidente de la Commission locale de l'eau (CLE) et NW, au procureur de la république d'Épinal.

Juillet 2016

Un article paraît dans un journal satirique mais aussi journal d'investigation qui révèle nombre d'affaires scandaleuses.

Pompe toujours, tu m'intéresses...

QUE ce soit en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Angleterre ou au Japon, les amateurs la connaissent sous l'appellation « Vittel-Breze Secus ». On la trouve également dans le processus de fabrication de fromages : transvair, quark, brie, commercial. Mais dans la nappe des Gres du Trias, dans les Vosges, elle abrite au moins 61 900 habitants de 181 communes (Vittel, Contrexéville, Bulgnéville, Châtenoy, etc.).

Mais elle profite surtout à deux industriels : Nestlé Waters, le roi de l'eau en bouteille, qui puise chaque année 663 000 m³ et la fromagerie de l'Ermitage, qui en utilise 600 000 m³ pour conditionner ses fromages. Soit, à eux deux, 47 % des prélèvements effectués annuellement dans ce réservoir assésé. Mais la nappe continue à être la langue. Elle perd 1,15 million de mètres cubes d'eau par an.

son chaque une solution radicale avant la fin de l'année prochaine. Pour la trouer, elle a constitué une association, La Vigie de l'eau, laquelle a proposé, fin avril, toute une série de mesures pour combler le déficit de la nappe : « réduire les pertes d'eau sur les lignes d'entretien », « la mesure est appliquée depuis des années - ou mieux de - substituer des eaux industrielles prélevées sur la nappe ». En clair, utiliser d'autres eaux pour les usages non alimentaires. La creuse, c'est déjà en œuvre. Quant à l'Ermitage, on va « privilégier ses dérivés en cours », pour lui laisser 100-200 m³ par an. Ensuite on se fera la fromagerie dispose aujourd'hui. Et les demandeur de « récupérer les eaux de pluie pour le lavage de carreaux ». Avec un vent ?



L'eau de consolation

Pour la préfecture des Vosges, ces mesures étonnamment drastiques ne seraient pas suffisantes. Les industriels « devront s'accompagner de mesures de substitution de ressources ». De partout donc aller pomper de l'eau dans d'autres sources, situées dans un rayon de 30 à 50 km. Ça tombe bien, car contrairement à la Vigie de l'eau dans son rapport, « la fromagerie de l'Ermitage et Nestlé Waters sont

Dialogue de sources

Depuis 2010, la préfecture des Vosges tente de calmer cette grosse fièvre. Elle accélère les révisés des schémas d'aménagement et de gestion des masses d'eau, qui devra servir de

[Pompe toujours, tu m'intéresses - Le canard enchainé du 27-07-2016](#)



Lire aussi l'article, dans le Troglo n°127 - Avril 2017 :

[Vittel-Contrex: Nestlé Waters en eaux troubles](#)

Et puis visitez ce site [Le Mouvement Européen pour l'Eau](#) qui a "pour objectif de renforcer la reconnaissance de l'eau comme bien commun et comme droit fondamental universel." :

Vous trouverez dans la rubrique "Focus par pays et ville", un article concernant:

[La surexploitation de l'eau dans le sud-ouest vosgien par Nestlé Waters et la fromagerie Ermitage](#)

Novembre 2016

La vigie de l'eau et Agrivair organisent un débat après la projection du film "Demain" à Vittel le 24 novembre 2016. Le collectif eau 88 dénonce une action d'écoblanchiment.

[Communiqué du collectif eau 88 débat autour du film Demain animé par la Vigie de l'eau 24-11-2016](#)

VITTEL Environnement

Le film « Demain » projeté à l'Alhambra

Une catastrophe écologique se prépare et le film projeté en accès libre met en lumière les enjeux de l'eau et de solutions déjà mises en place et à présenter par tout un chacun.

Le film « Demain » de Mélanie Laurent et Cyril Dion, en collaboration avec Pierre Rabhi du mouvement « Collège », a été récemment projeté à l'Alhambra à l'initiative de La Vigie de l'eau.

De jeunes entrepreneurs et militants locaux de nouvelles formes de gouvernance en nouvelles façons de produire ou de consommer, ce film documentaire présente la catastrophe évitable, qui a déjà commencé, et propose des solutions. Il fait le lien entre les enjeux globaux de l'eau et les enjeux locaux de nos communes et de nos territoires. Le projet de film se veut pas seulement éducatif ou capitalisant. Son objectif est de susciter espoir, d'éveiller que des solutions existent, que certains sont prêts à aller jusqu'au bout de la responsabilité de nos plus citoyens, insistant sur le fait que chacun a sa place dans le changement social. Un effort est

Bernard Schmitt prend de notes, entouré par les membres de La Vigie de l'eau. Photo DR.

« Si on se bouge ensemble, on fait avancer les choses » Les participants au débat sur le film « Demain »

Novembre et décembre 2016


L'UFC Que Choisir intègre le Collectif Eau 88 (ASVPP - Oiseaux Nature – Vosges Nature Environnement et l'UFC Que Choisir). Le Collectif Eau 88 organise des conférences-débats sur "L'EAU, une ressource fragile et convoitée" afin d'alerter la population sur le déficit de la nappe d'eau, les conséquences si rien ne change et les solutions proposées.

Judi 17 novembre à 20 heures à CONTREXEVILLE, jeudi 1er décembre à DARNEY, lundi 12 décembre à 20h à NEUFCHATEAU.




Décembre 2016

Les associations membres de la CLE et regroupées au sein du collectif Eau 88 ont souhaité, avant la réunion de la CLE du 14 décembre 2016, faire part de leur analyse et de leurs propositions relatives aux perspectives d'orientations envisagées:

 [Note d'analyse et de positionnement des associations, membres de la CLE, regroupées dans le collectif eau 88 - Décembre 2016](#)

 [Ressource en eau des avancées - Vosges Matin du 16-12-2016 Ed de St Dié](#)

Mars 2017:

A nouveau sur le site  [Le Mouvement Européen pour l'Eau](#), vous trouverez dans la rubrique "Focus par pays et ville", Un point de situation sur la surexploitation de la nappe des grès par Nestlé et l'Ermitage

 [Alerte sur le déficit d'eau dans l'ouest vosgien](#)

Vous trouverez aussi cet article sur le site du Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME):

 [FAME - Alerte sur le déficit d'eau dans l'ouest vosgien](#)

Mai 2017

L'UFC que choisir qui a rejoint le collectif EAU 88, publie un article dans sa revue que choisir de mai 2017:

 [Ressource en eau: Inquiétude en Lorraine - UFC Que Choisir n°58 mai 2017](#)

Mars 2018

En février 2017, septembre 2017, puis mars 2018, des réunions de la CLE ont eu lieu, les signaux envoyés sont de mauvaises augures: demande d'économies supplémentaires aux habitants, pas de demande de réduction de prélèvements du volume d'eau aux industriels, transferts d'eau par pipe line de secteurs avoisinants pour compenser les pertes de la nappe des GTI, tout cela pour permettre à NW du faire des profits considérables sur le dos des habitants et de la nature. C'est inacceptable!

Pillage de l'eau par Nestlé, suspicion de prise illégale d'intérêts, évaluation environnementale trop peu prise en compte - L'indignation monte...:

 [Pourquoi Nestlé risque d'être submergé par l'eau de Vittel - La Cité, journal indépendant Suisse - Mars 2018 - pages 4 et 5](#)

 [A Vittel, l'eau de Nestlé ne coule plus de source par Robert Schmidt le 11 mars 2018 - Médiapart fr](#)

 [A Vittel, la surexploitation de l'eau est-elle favorisée par un conflit d'intérêts ? - Epoch Times le 11 mars 2018](#)

 [Communiqué de Presse de la FNE du 20 mars 2018 - Nestlé Waters assèche les nappes de Vittel sur fond de conflit d'intérêt](#)

 [Nestlé accusé par une ONG d'assécher la nappe phréatique de Vittel, dans les Vosges - L'USINE NOUVELLE le 22-03-2018](#)

Une vidéo mise en ligne le 18 mars 2018 par un média Suisse, "*NOUVO Faites tourner l'info*", qui résume l'absurdité écologique de l'eau en bouteille plastique sur Vittel, un sacré marché qui pose de sacrées questions; cette vidéo nous décrit ce qui se passe pour la nappe d'eau des Grès du Trias au même titre que le scandale de l'[eau pillée par NW dans une commune du Michigan aux États Unis](#):

Le business de l'eau en bouteille plastique:

https://www.youtube.com/watch?time_continue=4&v=ewlCuzXtX5l&feature=emb_logo

Les associations du Collectif Eau88 réaffirment et précisent leur position:

<https://www.facebook.com/leauquimord/photos/a.323205881391200/563157824062670/?type=3&theater>

Avril 2018

Reportage dans le JT de France 2 de 20h sur l'épuisement de la ressource en eau sur le secteur de Vittel. Le reportage commence à la 33ième minute de la vidéo:

📺 [Pénurie d'eau à Vittel - JT de France 2 - 2504-2018](#)

Mai 2018

De Lorène Lavocat journaliste à Reporterre, un reportage fouillé et assez complet sur l'eau de Vittel et sa réduction inquiétante et injuste pour la population. Reportage qu'on aimerait voir développé dans notre presse locale!

📺 [À Vittel, Nestlé privatise la nappe phréatique - Reporterre 26-05-2018](#)

Juin et juillet 2018

📺 [Vittel bientôt à sec ? - Le Parisien du 9 juin 2018](#)

📺 [Nestlé veut s'accaparer la nappe phréatique de Vittel - La relève et la peste du 15 juin 2018](#)

A l'approche de la réunion de CLE du 3 juillet 2018 où des décisions importantes de transfert d'eau pourraient être prises, le Collectif Eau 88 décide d'informer les habitants sur ces décisions qui pourraient être désastreuse pour les habitants et l'environnement: Deux réunions publiques: à Bulgnéville le 11 juin 2018, à Vittel le 12 juin, une réunion publique le 27 juin à Dompain.

NOTRE EAU DU ROBINET EST MENACEE !

Le niveau de la nappe des grès qui alimente notre eau potable dans le secteur de Vittel-Contrex BAISSÉ dangereusement alors que NESTLÉ embouteille cette eau depuis 1992 sous la marque Vittel Bonne source.

Face au déficit et en contradiction avec la loi sur l'eau, la «solution» proposée - aux conséquences environnementales non évaluées! - consiste à nous alimenter avec une eau venue d'ailleurs, qu'il faudra traiter et acheminer par 20 kms de pipe-lines dont les travaux et la gestion seront répercutés sur notre facture d'eau !

Tout cela pour que Nestlé continue à siphonner la nappe à son profit !

ON RÉAGIT OU ON LAISSE FAIRE ?

Vous voulez être informés ?
Vous voulez en discuter ?

Rendez-vous aux réunions publiques:

BULGNEVILLE **lundi 11 Juin 20h -Maison des Associations**
VITTEL **mardi 12 Juin 20h -Salle du Moulin**
contact: collectifeau88@gmail.com

L'EAU DU ROBINET EST MENACEE !

Le niveau de la nappe des grès qui alimente en eau potable le secteur de Vittel-Contrex BAISSÉ dangereusement alors que Nestlé embouteille cette eau depuis 1992 sous la marque Vittel Bonne source.

Face au déficit et en contradiction avec la loi sur l'eau, la «solution» proposée - aux conséquences environnementales non évaluées! - consiste à aller chercher une eau ailleurs, qu'il faudra traiter et acheminer par 20 kms de pipe-lines dont les travaux et la gestion seront répercutés sur notre facture d'eau !

Tout cela pour que Nestlé continue à siphonner la nappe à son profit !

ON RÉAGIT OU ON LAISSE FAIRE ?

Vous voulez être informés ?
Vous voulez en discuter ?

Pour que l'eau reste un BIEN COMMUN...

Rendez-vous à la réunion publique à DOMPAIRE:
Mercredi 27 juin à 20 heures
Salle du 2^e étage de la commune de communes.
Contact: collectifeau88@gmail.com

📺 [Dompain Environnement: Selon le collectif Eau 88, « l'eau doit bénéficier à la population » - Vosges Matin 2-06-2018](#)

Suite à ces réunions publiques, une grande mobilisation des habitants et des citoyens se crée. Le Collectif Eau 88 fait un communiqué de Presse, les médias réagissent favorablement, deux pétitions sont mises en ligne, un moratoire sur les décisions à venir est demandé, une manifestation est organisée -

Le 1er juin 2018

EAU POTABLE EN DANGER à VITTEL et dans l'Ouest Vosgien: des actions

La lutte continue contre la privatisation de l'eau du robinet par Nestlé et la construction de pipelines dont nous devons supporter le coût sur nos factures d'eau.
En même temps, l'impact environnemental n'a pas été évalué malgré la période de changement climatique.

Nous entrons dans une phase décisive, le vote des scénarios par la CLE étant prévu le 3 juillet. Deux réunions publiques auront lieu :

A Bulgnéville le 11 juin 2018 à 20h Maison des Associations

A Vittel le 12 juin à 20h Salle du Moulin



Le 18 juin 2018

Nous faisons appel à votre aide dans notre lutte contre Nestlé ! La multinationale est en train de mettre à sec Vittel et ses environs, avec la complicité des autorités et des élu.e.s à ses ordres. Nous avons une échéance urgente : le 3 juillet !

Si vous en êtes d'accord, merci de partager le plus largement possible les appels suivants :

Pétition à l'initiative d'une ONG environnementaliste allemande, adressée à la direction de Nestlé, pétition pour faire cesser cette folie qui impacte le milieu aquatique, l'environnement, la vie!

Un comble : Nestlé puise l'eau minérale de Vittel alors que ses habitants pourraient bientôt devoir s'approvisionner par un pipeline. Et tout cela pour exporter l'eau dans des bouteilles en plastique à des centaines de kilomètres... Le niveau des nappes phréatiques a baissé de 10m. L'inutile et nuisible business de l'eau doit cesser.

Plus d'informations et la pétition:

[📧 Nestlé : stop à la folie de l'eau à Vittel ! – Pétition de l'association sauvons la forêt tropicale](#)

Pétition à l'initiative d'habitants de Vittel, adressée aux membres de la Commission locale de l'eau (CLE) qui s'apprête à voter majoritairement pour les transferts d'eau à sa prochaine réunion le 3 juillet. Les signataires disent NON aux transferts et demandent un MORATOIRE immédiat:

Le niveau de la nappe captive des grès (GTI) qui alimente l'eau potable dans le secteur Vosgien de Vittel-Contrexéville BAISSÉ dangereusement alors que NESTLÉ Waters embouteille des millions de m3 de cette eau depuis 1992 sous la marque « Vittel bonne source »...

[📧 EAU POTABLE EN DANGER à VITTEL et dans l'Ouest Vosgien – Pétition Par Collectif Eau de l'Ouest Vosgien](#)

Réunion du Collectif eau 88 à Dompain le 27 juin à 20h, salle des fêtes. Les élus de la CLE et les maires ont été invités à venir faire part de leur position et à débattre avec le public. Soyons nombreuses et nombreux à y participer !

L'EAU DU ROBINET EST MENACÉE !

Le niveau de la nappe des grès qui alimente en eau potable le secteur de Vitteil-Carrières BAISSÉ (dangereusement alors que Nestlé ambitionne de produire 800 millions de litres par an, depuis 1992 sous la marque Vitteil Bonne source).

Face aux défis et en contradiction avec la loi sur l'eau, la « solution » proposée – aux conséquences environnementales non évaluées – consiste à aller chercher une eau ailleurs.

Au moins deux forages sont prévus :

- A Vallécour (Syndicat des Affluentes)
- A Dommarville (Syndicat des Monts Fancibles).

Le coût sera répercuté sur la facture des consommateurs d'eau !!

Tout cela pour que Nestlé continue à siphonner la nappe à son profit !

ON RÉAGIT OU ON LAISSE FAIRE ?

Vous voulez être informés ?
Vous voulez en discuter ?

Pour que l'eau reste un BIEN COMMUN...

Rendez-vous à la réunion publique à DOMPAIRE :

Mercredi 27 juin à 20 heures

Salle du 2^e étage de la communauté de communes.

Contact : collectifeau88@gmail.com

Comme la musique est un important moteur des luttes, deux personnes de Vitteil ont ajouté une goguette « Vitteil vit-elle ? » au répertoire de notre résistance contre Nestlé! Et de deux !
https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=kx7cr0aZCcM&feature=emb_logo
et une autre :
https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=CN2sac0YIFc&feature=emb_logo

Le 27 juin 2018

Nous faisons appel à votre aide dans notre lutte contre Nestlé ! La multinationale est en train de mettre à sec Vitteil et ses environs, avec la complicité des autorités et des élu.e.s à ses ordres. Nous avons une échéance urgente : le 3 juillet !

–**Rassemblement le 3 juillet à Epinal, à 9h devant le conseil départemental des Vosges** (la CLE s'y réunit à 9h30) pour crier notre colère et notre détermination à ne pas laisser faire ! Allons-y en masse !

Le 3 juillet 2018

Communiqué de Presse du Collectif Eau 88

Nestlé Waters prend l'eau !

En quelques semaines le contexte du SAGE GTI s'est profondément transformé.

- Les médias allemands, nationaux et locaux français, ont relayé les inquiétudes du Collectif Eau 88 et fait comprendre à la population qu'il était tout simplement impensable de substituer l'eau du robinet des populations par une eau venue d'ailleurs pour permettre à Nestlé de poursuivre son embouteillage comme si de rien n'était
- La justice a parlé au nom du procureur de la République d'Epinal qui, après 18 mois d'investigation estime que « **L'enquête pénale tend à démontrer que, lors du processus d'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion de la nappe GTI par la commission locale de l'eau, des faits pouvant recevoir la qualification pénale de prise illégale d'intérêts sont susceptibles d'avoir été commis par Claudie Pruvost et l'association Vigie de l'eau** [présidée par son mari, cadre dirigeant de Nestlé Waters International au moment des faits – NDLR] » affirme le procureur, via un communiqué de presse. Pour ces faits, la peine maximale encourue est de cinq ans d'emprisonnement et 500 000 € d'amende. L'agence française anti-corruption a confirmé l'analyse du parquet d'Epinal
- Par ailleurs Conseil départemental et Préfecture viennent de découvrir que ce type de décision doit être précédé d'une « consultation publique préalable » depuis la loi de 2016. Ainsi on veut faire prendre une décision structurante à la CLE, puis organiser la consultation publique puis faire procéder à une validation définitive, c'est-à-dire décider après comme avant ! Inventons le terme de « consultation publique postalable »
- La population prend conscience, grâce à la synergie des médias et aux réunions publiques organisées par le Collectif Eau 88, de la situation et se mobilise, en France et en Allemagne

- 3 réunions publiques organisées par le Collectif Eau 88 ayant mobilisé 450 personnes
- 130 000 signatures sur la pétition allemande demandant à Nestlé de sortir du commerce de l'eau
- 35 000 signatures sur la pétition vosgienne du « Collectif Eau de l'Ouest Vosgien » mise en ligne il y a à peine 2 semaines
- Des dizaines de lettres à la présidente et aux élus de la CLE, dont 2 maires courageux
- La présence massive de la population ici, aujourd'hui, dans la rue, devant le conseil départemental

Ainsi, il est suspect qu'aujourd'hui, Préfet et Conseil départemental s'acharnent à vouloir nous faire entériner le vote du 26 avril 2016 obtenu sous la présidence de Mme Pruvost... Nous ne participerons pas à ce déni de démocratie et demandons l'annulation de la décision du 26 avril 2016 à l'encontre de laquelle nos 4 associations s'étaient opposées avec fermeté contre la totalité des 42 autres membres, fonctionnant comme un seul homme sous la férule de la préfecture et de Mme Pruvost.

Nos revendications sont simples

- Etablir un moratoire pour permettre l'information des populations et des élus, la plupart tenus dans l'ignorance de ce qui se trame
- Refuser le principe même des transferts d'eau du « sud est » vers le « sud ouest vosgien », l'impact environnemental n'ayant même pas été étudié avant la décision, et la disponibilité de la ressource n'étant pas encore validée par le BRGM...
- Rétablir, conformément à la loi de 2006, le principe de priorité d'usage de l'eau pour les populations dans les solutions à élaborer
- Mettre fin à l'embouteillage de « Vittel Bonne Source » abusivement appelée « Eau minérale naturelle » et à tout autre prélèvement Nestlé Waters dans les GTI. Le Préfet des Vosges est compétent pour leur retirer cette autorisation dès aujourd'hui en raison des menaces que cela représentent sur la pérennité de la ressource
- Ce qui imposera de toute façon des modérations de prélèvements de la part de tous, Ermitage et population, dans cette nappe sans, quoi elle ne pourra se reconstituer avant les difficiles périodes, déjà en œuvre, de désordre climatique que nous allons vivre

Enfin deux arguments, systématiquement évoqués, sont à déconstruire


- Celui du coût : quelles que soient les déclarations de la puissance publique dans ce domaine, les coûts seront, in fine, supportés par le consommateur / contribuable. Certes on nous dit que Nestlé pourrait généreusement mettre la main au portefeuille. Sommes-nous prêts à vendre le monopole d'exploitation des GTI sud ouest à Nestlé ? Restons dignes !
- Celui de l'économie et de l'emploi : c'est un faux argument. Plus Nestlé embouteille, plus il réduit l'emploi. 4500 emplois en 1975, 900 aujourd'hui dont 150 emplois précaires face à une production de plus en plus automatisée qui a permis de multiplier la production par 5 en 40 ans. De plus, de part son exonération de la surtaxe sur les eaux minérales, l'activité « Bonne Source » ne génère aucune retombées sur le territoire (moins 3 millions d'euros/an !).

A signaler aussi une redevance négligeable de 0.108€/m³ versée à l'Agence de l'Eau (soit environ 80 000€ pour ces prélèvements GTI), alors que les collectivités, elles, versent 0.144€/m³ !

Allez Monsieur le Préfet, allez la CLE, réveillez-vous, remettez-vous au contact des populations, ne restez pas hors sol et retrouvez le sens du bien commun.

Le 5 juillet 2018

Suite aux actions des citoyens et du Collectif Eau 88 pour défendre l'eau bien commun et les problèmes environnementaux liés à l'assèchement de la nappe des GTI, des articles, des reportages dans les médias.

 [Transferts validés – Vosges Télévision 03-07-2018](#)

 [Vittel : Nestlé a gagné la bataille de l'eau – France3 région France info 03-07-2018](#)

 [Le transfert d'eau de la nappe GTI est dans les tuyaux – Vosges Matin 04-07-2018](#)

[Nappe de Vittel : l'inquiétude du conseil économique et social régional – Vosges Matin 04-07-2018](#)

Le 10 juillet 2018

Une vidéo de la manifestation du 3 juillet 2018. Vous y retrouverez, en paroles et en chansons, les temps fort de cette matinée citoyenne.

https://www.youtube.com/watch?v=XKNwUWQC8Ro&feature=emb_logo

« Nestlé à gagné la bataille de l'eau...? pas sûr, une bataille n'est pas la guerre et nous la gagnerons. Nous avons le temps, la détermination, la fraîcheur, et la mobilisation pour nous. »

Le 13 juillet 2018 le Préfet et le président du Conseil Départemental des Vosges ont été pris d'un ardent désir de communiquer pour, en quelque sorte, traiter les membres du Collectif Eau 88 d'irresponsables et menacer les populations (ce qui est plus grave) en amont d'une Concertation Publique Préalable (si vous ne voulez pas faire comme on veut...). Voilà une belle démonstration de fonctionnement démocratique.

Le Collectif Eau 88 a bien évidemment répondu à ces agressions par une contre-conférence de presse organisée à Épinal le lundi 15 juillet.

Vous pouvez, pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visionner ou d'entendre tout cela, continuer à vous forger votre opinion en suivant les liens ci dessous

[Que d'eau que d'eau – Vosges Télévision 13-07-2018](#)

[La riposte des associations – Vosges Télévision 16-07-2018](#)

[Le collectif « Eau 88 » continue son combat pour la nappe GTI – Vosges Matin 17-07-2018](#)

Dans le même temps l'article de Vosges Matin du dimanche 1er juillet 2018 révèle que le dossier Claudie Pruvost évolue du conflit d'intérêt vers la prise illégale d'intérêt selon le Procureur de la République

[La conseillère départementale Claudie Pruvost toujours dans l'œil de la Justice - Vosges Matin 01-07-2018](#)

une vidéo de la télé allemande de Hambourg pour la jeunesse, Y-Kollektiv, postée le 20 août 2018: "Comment la société Nestlé assèche une ville":

https://www.youtube.com/watch?v=Q1GEhZ2hOBs&feature=emb_logo

Septembre 2018

Le 1er septembre 2018

Toutes et tous à Valfroicourt pour dire NON aux transferts d'eau

Les vacances d'été se terminent ... Le rentrée s'annonce brûlante !

Notre belle mobilisation du 3 juillet n'a bien sûr pas suffi à empêcher le vote par la CLE du schéma de Nestlé.

Mais par la suite, ni la mise au point du préfet, ni la déclaration l'ancien PDG de l'embouteillage, ni la contre communication interne de Nestlé, ni les annonces du sous-préfet et du député local... n'ont suffi à faire taire les opposants au projet de transfert d'eau.

Durant l'été, le Collectif eau 88 n'a cessé d'être sollicité par des médias, en particulier internationaux.

Le moment est venu de nous remobiliser massivement autour du Collectif pour dire NON à la poursuite de la surexploitation de la nappe des GTI par Nestlé, NON à la spoliation des populations par les autorités et les élu.e.s complices, OUI à la priorité de l'eau aux habitants, OUI à l'eau bien commun inaliénable !

Rassemblement à Valfroicourt le samedi 8 septembre 2018 à 11h.

TOUTES et TOUS à VALFROICOURT

Le 8 SEPTEMBRE A 11 Heures

POUR DIRE NON
AUX TRANSFERTS D'EAU !

l'eau

Le rassemblement se déroulera en 2 temps

- Inauguration d'un monument de paille symbolisant la « porte du désert » à la sortie de Valfroicourt en direction de Vittel

- Pique-nique festif au cours duquel chacun amène et partage ce qu'il peut

Les médias régionaux sont invités

Rejoignez le Collectif Eau 88
collectifeau88@gmail.com

Le 18 septembre 2018

Bien belle journée que ce samedi 8 septembre à Valfroicourt !

Magnifique samedi 8 septembre, journée qui a vu se rassembler 200 personnes pour inaugurer la «Porte du Désert», partager quelques informations et pique-niquer ensemble sous l'œil bienveillant de la gendarmerie nationale.

Certains médias étaient présents et ont relaté l'événement : voir ci dessous

Encore merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour organiser cette journée.

📺 [Aux portes du désert – Vosges Télévision journal du 10 septembre 2018](#)

📺 [200 personnes à Valfroicourt contre les transferts d'eau vers Vittel – Vosges Matin du 08 septembre 2018](#)



Valfroicourt : 200 personnes contre les pipelines – Vosges Matin 07-09-2018



Restons mobilisé-e-s... encore plus fort et plus vite que prévu !

Octobre à décembre 2018

Un garant a été nommé par le ministère de la transition écologique en vue de la Concertation Publique Préalable. La concertation se déroulera selon 2 modalités : des contributions sur internet

de début décembre à fin février et des réunions publiques et des ateliers : 4 dates sont aujourd'hui prévues (11 décembre, 17 janvier, 24 janvier, 14 février)

Le 5 novembre 2018

Eau de Vittel: Mobilisation Générale pour la Concertation publique préalable (CPP)

Rappel des événements : malgré la mobilisation et la médiatisation la CLE du SAGE GTI (La Commission Locale de l'Eau pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Nappe des Grès du Trias Inférieur) a voté pour le transfert de l'eau dans un premier de la nappe de Valfroicourt pour Vittel.

Cet été, des garants ont été nommés par le ministère de la transition écologique en vue de la Concertation Publique Préalable. La concertation se déroulera selon 2 modalités : **des contributions sur internet de début décembre à fin février et des réunions publiques et des ateliers : 4 dates sont aujourd'hui prévues (13 décembre, 16 janvier, 24 janvier, 14 février). Réunion du Collectif Eau 88 à Valfroicourt 16 novembre 2018 pour échanger sur la stratégie à adopter vis à vis de la Concertation Publique Préalable qui démarrera le 13 décembre à Vittel.**

Pour être informé de la réunion du vendredi 16 novembre à Valfroicourt, cliquer sur le lien suivant <https://www.leaquimord.com/collectif-eau-88/>

Pour toujours plus d'info 2 articles:

 [Environnement Eau de Vittel et nappe phréatique l'émotion allemande-Vosges Matin 03-11-2018](#)

 [Nestlé assoiffe Vittel – Le Canard Enchaîné -31-10-2018](#)

Le 3 décembre 2018

La CCP commence ce mois de décembre:

Rendez -vous le jeudi 13 décembre à 18h à Vittel

Venez nombreux pour participer activement aux débats le 13 décembre à 18h au Palais des Congrès (pas d'inscription préalable) !

Voici les modalités et les dates de la Concertation Publique Préalable extraites du site créé à cet effet par le conseil départemental <https://sagegti.vosges.fr/>

Chacun peut prendre connaissance du dossier de concertation:

- par voie dématérialisée sur le site internet du SAGE GTI via le lien suivant : <https://sagegti.vosges.fr/>
- dans les mairies des communes de Lamarche, Bulgnéville, Vittel, Darney, Monthureux-sur-Saône, Mirecourt, Charmes, Dompain et Châtenois,
- au siège des 4 communautés de communes concernées:

-Communauté de communes de l'Ouest Vosgien, à Neufchâteau.

-Communauté de communes Terre d'Eau, à Bulgnéville.

-Communauté de communes des Vosges Côté Sud-Ouest, à Darney.

-Communauté de communes de Mirecourt-Dompain.

- au siège de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, à Epinal.

Tout renseignement complémentaire concernant ce dossier peut être demandé à Madame BEGEL, présidente de la Commission Locale de l'Eau (CLE), à l'adresse suivante :

sagegti@vosges.fr

Le public peut déposer ses observations et/ou propositions du 13 décembre, 18h00, au 20 février 2019, minuit:

- par voie électronique via le lien spécifiquement dédié accessible depuis le site internet du SAGE GTI : <https://sagegti.vosges.fr/>
- par courriel à l'adresse suivante : sagegti@vosges.fr
- par courrier postal à l'adresse suivante :

Madame la Présidente de la CLE du SAGE GTI

Conseil Départemental des Vosges

8, rue de la Préfecture

88 088 EPINAL Cedex 9

En outre, deux réunions et deux ateliers sont programmés de 18h à 21h afin de recueillir l'avis du public sur les orientations susceptibles d'être prises, en vue d'élaborer le SAGE GTI :

-Réunion d'ouverture de la concertation le 13 décembre 2018 de 18h à 21h, au palais des congrès de Vittel ;

-Atelier le 16 janvier 2019 de 18h à 21h, à l'espace Andrée CHEDID de Contrexéville ;

-Atelier le 24 janvier 2019 de 18h à 21h, à l'espace Andrée CHEDID de Contrexéville ;

-Réunion de clôture de la concertation le 14 février 2019, au palais des congrès de Vittel.

L'ensemble des débats est enregistré, retranscrit (verbatim) à l'issue de chaque réunion et mis en ligne sur le site internet du SAGE GTI dans un délai de 5 à 10 jours.

S'agissant des ateliers des 16 et 24 janvier 2019, une inscription préalable est nécessaire via le lien spécifiquement dédié accessible depuis le site internet du SAGE GTI:

<https://sagegti.vosges.fr/>

Un bilan sera réalisé par le garant dans un délai d'un mois suivant la clôture de la concertation. Ce bilan sera consultable sur le site internet du SAGE GTI (<https://sagegti.vosges.fr/>).

Continuons à nous mobiliser le plus largement possible

Donc toutes et tous le 13 décembre 2018 au Palais des Congrès à 18h (un peu avant)!

Un communiqué de la FNE du 12 décembre 2018:

 [Nestlé : les habitants de Vittel priés de puiser leur eau dans les territoires voisins](#)

Le 20 décembre 2018

Suite de la réunion du jeudi 13 décembre 2018, prétendue réunion d'ouverture de la Concertation Publique Préalable qui n'était autre qu'une réunion où l'on a cherché à faire taire la vérité par des discours arrogants et agressifs mais aussi parfois affligeants de la part d'élus et des pouvoirs publics!

Pour vous tenir informé-e-s, pour une véritable information, voici quelques nouveaux documents:

 [Fondements et principes du collectif Eau 88-Janvier 2019](#)


 [La nappe des GTI une approche critique des solutions proposées – Collectif Eau 88-Décembre 2018](#)

 [Stopper la surexploitation de la nappe des GTI quels fondements stratégiques – Collectif Eau 88-décembre 2018](#)

 [Abécédaire Repères – Collectif Eau 88 – 26-11-2018](#)

Le 3 janvier 2019

Pour peser un maximum dans le sens du Collectif Eau 88 qui propose une alternative aux transferts d'eau qui permettraient à NW de pomper toujours plus, d'assécher toujours plus,

 [La nappe des GTI une approche critique des solutions proposées – Collectif Eau 88-Décembre 2018](#)

Alternative de bon sens pour la défense de l'eau bien commun et la priorité aux habitants, nous avons besoin de vous. Il faut qu'un nombre important de citoyens expriment leur désaccord avec le projet actuel des transferts d'eau, participent aux différentes réunions.

Vous pouvez prendre part et nous apporter une aide précieuse, voici comment faire: .

1. Il y a tout d'abord **la pétition en cours** qui approche déjà les 100 000 signatures :

<https://actions.sumofus.org/a/que-nestle-cesse-de-pillier-la-seule-ressource-en-eau-de-la-petite-ville-francaise-de-vittel?source=campaigns>

Signez et faites signer rapidement, massivement.

2. Il y a ensuite votre **participation** souhaitée à la **concertation publique en cours** et ce de différentes manières :

- Vous pouvez déposer une observation <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/CG88001-depotObs-53.html>
- Vous pouvez réécouter la réunion publique (seulement audio contrairement à ce qui était annoncé !!!) Une vidéo aurait été du plus mauvais effet car révélant le comportement inadmissible d'un représentant de l'Etat....<https://sagegti.vosges.fr/concertation->

prealable/actualites/articleid/1630/r%C3%A9union-douverture-du-13-d%C3%A9cembre-2018

- Vous pouvez enfin participer **aux ateliers de janvier, les 16 et 24 à Contrexéville**. Pour cela il faut s'inscrire sur le site : <https://sagegti.vosges.fr/concertation-prealable> ainsi qu'à la **réunion de clôture le 14 février à Vittel**. Toutes les réunions se déroulent de 18h à 21h00.
- Vous trouverez nos observations déjà déposées ainsi que les suivantes à cette adresse <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/CG88001-observations-53.html>



« 800 millions de litres par an. C'est la quantité d'eau que Nestlé prélève chaque année dans la nappe souterraine de la petite ville de Vittel, menaçant d'épuisement la ressource principale des habitants.

Mais au lieu d'exiger de Nestlé qu'elle cesse ses prélèvements, élus et industriels reportent la responsabilité sur les habitants. Pour permettre à Nestlé de continuer à pomper, ils poussent même le vice jusqu'à proposer que les populations locales soient alimentées par un transfert d'eau depuis le territoire voisin, au grand risque de déplacer le problème.

Ce projet, qui ne respecte pas la loi sur l'eau et qui revient à une privatisation partielle de la ressource, est inacceptable et pourrait coûter jusqu'à 30 millions d'euros, financés en grande partie par les contribuables et usagers. Qui profitera de ce cadeau ? Nestlé bien évidemment.

Une importante concertation* – préalable à la validation du projet – est en cours mais nous savons de sources sûres que très peu de personnes y ont participé. Nous n'avons que quelques semaines pour nous faire entendre et dire une bonne fois pour toutes NON à l'accaparement des ressources publiques par Nestlé.

Cette affaire dépasse Vittel et sa région, c'est notre affaire à tous. Tous les français peuvent y participer. Aujourd'hui c'est Vittel qui subit les intimidations de Nestlé et sa stratégie d'accaparement du bien commun, mais demain ça pourrait être nos villes et communes.

Merci pour tout ce que vous faites,

L'équipe SumOfUs » <https://actions.sumofus.org/a/que-nestle-cesse-de-piller-la-seule-ressource-en-eau-de-la-petite-ville-francaise-de-vittel?source=campaigns>

Le 2 mars 2019

Le 14 février a eu lieu la réunion de clôture de la CCP: parodie, confiscation, opération de communication, irresponsabilité, naufrage, les mots fusent et sont forts pour décrire une procédure qui soulève notre indignation. Malgré cela le bon sens et les alertes font leur chemin et se diffusent chez les citoyens: le réchauffement climatique est inexorable et nous venons d'en vivre un échantillon l'été dernier, les ressources naturelles s'épuisent, un changement de point de vue est indispensable, les choix politiques et économiques doivent être courageux et les alternatives proposées par le collectif eau 88 sont de plus en plus appréciées.

[!\[\]\(4b7a79268f6ba26c1471d4232fffa85a_img.jpg\) **La vie est-elle un long fleuve tranquille ? Plusieurs raisons de penser que NON ! – L'eau qui mord**](#)

Tout comprendre sur la nappe de GTI de Vittel et ce qui se trame autour d'elle:

[!\[\]\(b4eeff342f60cc7bcd67d869b4fedca2_img.jpg\) **La nappe des GTI une approche critique des solutions proposées - Collectif Eau 88-Décembre 2018**](#)

[!\[\]\(4f6bf54ae7e4144a72d78316053e412d_img.jpg\) **Stopper la surexploitation de la nappe des GTI quels fondements stratégiques - Collectif Eau 88-décembre 2018**](#)

 [Abécédaire Repères - Collectif Eau 88 - 26-11-2018](#)

 [Fondements et principes du collectif Eau 88 - Janvier 2019](#)

Janvier et février 2019

Concertation Publique Préalable concernant l'éventuelle décision de transferts d'eau et son impact sur l'environnement, réunions en décembre 2018, janvier et février 2019:

Le 30 janvier 2019

Rencontre internationale sur l'eau le 12 février 2019 à Contrexéville: Français, Canadiens et Brésiliens parlent de leurs difficultés avec NW:

Le Collectif Eau 88 et l'ONG canadienne « [Wellington Water Watchers](#) » vous invitent aux Rencontres Internationales sur l'Eau Bien Commun.

Nous accueillerons nos amis Canadiens et Brésiliens pour exposer collectivement les difficultés qu'ils éprouvent, que nous éprouvons aussi, face à la multinationale Nestlé au sujet de l'eau... les points communs aux pratiques de la multinationale seront recherchés mais aussi des méthodes de lutte, pour entraver son expansion mortifère pour les populations et les territoires.

Venez nombreux, le mardi 12 février de 18h à 20h30
à Contrexéville, espace Andrée Chédid

Le 28 février 2019

Voici la vidéo des meilleurs moments de la rencontre avec nos amis Canadiens et Brésiliens, pour ceux qui y étaient (moments d'émotion intense) et pour ceux qui n'y étaient pas (moments d'informations) !

https://www.youtube.com/watch?v=kggQ5XYUTBQ&feature=emb_logo

Conférence-débat du Collectif eau 88, avec la participation d'un militant du Brésil et de 3 représentants de Wellington Water Watchers au Canada, au sujet des prélèvements d'eau abusifs de Nestlé.

Pour suivre l'actualité de nos amis canadiens:

 [Wellington Water Watchers.ca](#)



Un Collectif d'élus eau 88 est né:

Inquiets du déficit récurrent de recharge de la nappe des GTI du secteur sud-ouest sur Vittel depuis quelques décennies, soucieux de la ressource en eau pour les générations futures, et après avoir écouté les diverses propositions, un groupe d'élus a décidé de créer un "**collectif d'élus eau 88**". Bravo les élus!

 [Nappe GTI : des élus vosgiens contre les pipelines - Vosges Matin le 30-01-2019](#)

Mars 2019

Samedi 2 mars à 14h00, Denis Cheissous ouvrira son émission « CO2 mon amour » avec le dossier Vittel:

 [L'eau en France : comment ça marche, comment ça coule ? CO2 mon amour Denis Chessoux 02-03-2019](#)

Dimanche 10 mars à 18h30, reportage France 5 dans l'émission C politique:

 **C politique France 5 Karim Rissouli**

Communiqué de Presse de FNE:

"Dans un courrier envoyé hier, France Nature Environnement, Lorraine Nature Environnement, Vosges Nature Environnement, l'ASVPP, l'UFC Que Choisir Vosges et Oiseaux Nature exigent du Préfet des Vosges l'abrogation des arrêtés octroyés à Nestlé autorisant le prélèvement de 1 000 000 de m³ d'eau par an (soit 1 milliard de litres d'eau par an) dans la nappe de Vittel-Contrexéville-Bulgnéville pour l'exportation de bouteilles d'eau."

[CP FNE Accaparement de l'eau de Vittel par Nestlé : 6 associations en appellent au préfet - 7 mars 2019](#)



ACCAPAREMENT DE L'EAU DE VITTEL PAR NESTLÉ : 6 ASSOCIATIONS EN APPELLENT AU PRÉFET

Le 21 mars 2019, les associations France Nature Environnement, Lorraine Nature Environnement, Vosges Nature Environnement, l'ASVPP, l'UFC Que Choisir Vosges et Oiseaux Nature exigent du Préfet des Vosges l'abrogation des arrêtés octroyés à Nestlé autorisant le prélèvement de 1 000 000 de m³ d'eau par an (soit 1 milliard de litres d'eau par an) dans la nappe de Vittel-Contrexéville-Bulgnéville pour l'exportation de bouteilles d'eau.

Le préfet a le devoir et la responsabilité de mettre en œuvre la réglementation. Dans un courrier envoyé hier, France Nature Environnement, Lorraine Nature Environnement, Vosges Nature Environnement, l'ASVPP, l'UFC Que Choisir Vosges et Oiseaux Nature exigent du Préfet des Vosges l'abrogation des arrêtés octroyés à Nestlé autorisant le prélèvement de 1 000 000 de m³ d'eau par an (soit 1 milliard de litres d'eau par an) dans la nappe de Vittel-Contrexéville-Bulgnéville pour l'exportation de bouteilles d'eau.

Nous demandons également arguments pour la suite :

- Les ordres administratifs de l'apportement de la nappe phréatique - en déficit chronique annuel d'environ 1 milliard de litres et une baisse de niveau de la nappe entre 30 et 38 centimètres -
- Le droit de propriété, qui impose à la France de veiller à la préservation de son stock quantitatif des nappes d'eau souterraines, et donc à leur renouvellement naturel.
- La loi sur l'eau de 2016, qui impose de respecter le principe de l'abstraction en eau potable des populations, inscrit dans le code de l'environnement (L. 211-1)

Pour Jean-François Flichy, président de France Nature Environnement : « Cet ordre administratif est la seule solution pour permettre à cette entreprise de continuer son activité industrielle à Vittel et aux côtés des populations locales. Si le Préfet ne s'agit pas à notre soutien, nous devenons une association de citoyens. L'ensemble de ces éléments nous incite à nous adresser au Préfet pour qu'il prenne les mesures nécessaires à l'abrogation de ces arrêtés octroyés à Nestlé. »

Une abrogation qui n'empêchera pas Nestlé Waters de maintenir ses activités industrielles à Vittel. De cette abrogation est donc importante aussi pour les habitants de la nappe phréatique et l'approvisionnement en eau potable des populations locales, elle ne s'agit pas d'un simple acte administratif.

1. Rapport de l'ONIRIS sur les nappes de l'axe Vittel-Contrexéville-Bulgnéville

Le 21 mars 2019

"Ce vendredi 22 mars, c'est la journée mondiale de l'eau et nous clamerons haut et fort que l'eau est un bien commun !..."

Avec SumOfUs et le collectif eau 88, fêtons la journée mondiale de l'eau devant Nestlé W. à Vittel

Ce vendredi 22 mars, c'est la journée mondiale de l'eau et nous clamerons haut et fort que l'eau est un bien commun !

Nous serons devant le siège de Nestlé à Vittel pour protester contre la privatisation et l'accaparement des ressources en eau de la région par la multinationale du pillage.

Aux côtés du Collectif eau 88, nous avons déjà fait trembler Nestlé lors de la consultation publique du début d'année. Cette fois-ci, nous mettons les bouchées doubles en nous rendant tous ensemble devant chez Nestlé pour faire valoir ce droit fondamental qu'est le droit pour tout citoyen d'accéder à l'eau.

Pouvez-vous rejoindre le Collectif eau 88 et d'autres membres de SumOfUs lors de cette action demain ? Ensemble, nous pouvons faire plier Nestlé.

Date et heure : de 11h00 à 12h00, vendredi 22 mars 2019

Point de rendez-vous : 800 avenue Georges Clémenceau, Vittel

Plus on sera nombreux, plus notre message sera fort. Pouvez-vous vous joindre à nous ?

Merci pour tout ce que vous faites,

Fatah et l'équipe SumOfUs

[Communiqué de presse SumOfUs – Collectif Eau 88 – Journée Mondiale de l'Eau 22 mars 2019](#)

« L'eau, c'est la vie, pas les profits ! »

Vendredi dernier, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, je me suis rendu à Vittel dans les Vosges pour protester contre la privatisation de l'eau et l'assèchement des réserves en eau de la ville de Vittel par Nestlé.

J'y ai rejoint les membres du Collectif Eau 88 et les membres SumOfUs de la région. Nous étions une soixantaine devant l'usine Nestlé Waters de Vittel et nous avons presque autant de pancartes — quelle formidable mobilisation !

Le message était clair comme de l'eau de roche (je ne pouvais pas m'en empêcher) : 115 000

membres de SumOfUs disent NON à l'accaparement de l'eau de Vittel par Nestlé. Les membres de SumOfUs, du collectif, les habitants de Vittel et la région ont tous clamer d'une seule et même voix que l'eau est un bien commun que Nestlé n'a pas le droit de s'accaparer. La bataille contre Nestlé et son accaparement de l'eau de Vittel ne fait que commencer. Nestlé a déployé une machine de lobbying et de conquête territoriale redoutable et nous avons besoin d'un soutien régulier pour venir à bout de la multinationale. Une victoire à Vittel serait synonyme du début de la fin de l'impunité de Nestlé dans la région et dans d'autres pays. Mais il nous reste beaucoup à faire.

Fatah et l'équipe SumOfUs

Le reportage de la RTS (Radio Télévision Suisse) Romande réalisé par Olivier Kohler. Ce reportage court, clair, assez percutant selon nous, retraduit bien la journée du 22 mars 2019 et notre problématique vosgienne dans le contexte du grand désordre climatique qui s'est installé:

☐ [Nestlé accusé d'assécher les Vosges RTS le 23-03-2019](#)

Le bilan du garant à l'issue de la Concertation Publique Préalable sur le site du SAGE GTI Vosges:

☐ [Bilan du Garant Monsieur Heinimann - Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la nappe des grès du trias inférieur - CNDP Concertation préalable 20 mars 2019](#)

Mai 2019

Lorène Lavocat, journaliste à Reporterre avait publié il y a un an un article marquant sur la situation de Vittel (lien dans l'article ci dessous). Ces 9 mai et 10 mai 2019 elle publie un nouvel article d'investigation qui explique la prise en main d'un territoire par une multinationale avec le zèle et la complicité d'instances et de personnalités locales et comment les habitants rentrent en lutte contre ceci.

☐ [À Vittel, Nestlé contrôle l'eau, la politique et les esprits - Reporterre 09-05-2019](#)

☐ [Contre Nestlé, la lutte s'organise à Vittel - Reporterre 10-05-2019](#)

Juillet 2019

Le 30 juin 2019

Lettre ouverte au préfet des Vosges au président du CD88 et aux membres de la CLE – Associations du Collectif eau 88 25-06-2019

A peine sortie « confortée » par la Concertation publique préalable et la CLE qui valident l'accaparement de l'eau bien commun par Nestlé, au détriment des habitants et de l'intérêt général, Nestlé Waters vire 120 personnes.

Ainsi Nestlé, transnationale sur laquelle Préfet et Président du CD ont dû faire pression pour n'annoncer la compression d'emplois qu'après les élections européennes, poursuit sa quête inexorable de dividendes croissants pour les actionnaires au détriment des populations, avec la complicité des « autorités ». Logique, plus on lui en donne, plus elle en veut ! Et qu'est-ce qu'on lui donne ? L'eau des nappes profondes qui va nous manquer dans les années qui viennent. Le sujet ne concerne pas les générations futures il concerne déjà les générations existantes, ici et maintenant.

Les associations du Collectif Eau 88 publie une lettre ouverte qui interpelle notre Préfet, Monsieur Pierre ORY, et notre Président du Conseil Départemental, Monsieur François VANNSON, au sujet du plan de réduction d'emplois à Vittel-Contrex, annoncé le 20 juin par le syndicat majoritaire.

La lettre ouverte des pilotes du Collectif Eau 88 du 25 juin 2019:

☐ [Lettre ouverte au préfet des Vosges au président du CD88 et aux membres de la CLE – Associations du Collectif eau 88 25-06-2019](#)

Le 28 juillet 2019

Nappe des Grès de l'Ouest Vosgiens : le Collectif Eau 88 et France Nature Environnement déposent un recours auprès du Tribunal Administratif de Nancy

France Nature Environnement (FNE) et le Collectif Eau 88, soutenus par SumOfUs, ont déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Nancy.

En effet, comme nous le disons depuis des mois, la nappe d'eau des Grès du Trias Inférieur (GTI) est connue pour être menacée depuis au moins un demi-siècle. Cela n'a pas empêché le Préfet du moment (et de l'époque) d'autoriser l'embouteillage de cette eau sous l'appellation « Vittel Bonne Source » au début des années 1990.

Des autorisations irresponsables Compte tenu de l'état de déficit de cette nappe et des périodes de sécheresse répétées d'année en année, VNE et le Collectif Eau 88 jugent totalement irresponsable que le préfet des Vosges actuel ne suspendent pas les autorisations de prélèvement par Nestlé pour les prélèvements dans la nappe des Grès du Trias inférieur alors que toute la population vosgienne est soumise à des arrêtés de restriction plus précoces cette année que l'an dernier. Contraire à la directive de l'eau, Les juristes de FNE, en lien avec le Collectif Eau, ont donc décidé d'attaquer les arrêtés préfectoraux en justice, estimant que cet arrêté est parfaitement contraire à l'objectif de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau tel que prescrit par la DCE et l'article L. 211- 1 du code de l'environnement et viole l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Une baisse de 9,7m en 2050 Cette nappe du Sud Ouest présente une eau de très bonne qualité, mais une capacité de recharge limitée. En 2010, le Bureau de Recherches Géologique et Minière (BRGM) mettait à jour un déficit de 1,2 million de m³/an. Les projections du BRGM montrent qu'à l'horizon 2050, le déficit pourrait atteindre 1,35 million de m³/an (avec une baisse de la nappe de – 9,7 m). 3000 contributions opposées au transfert de l'eau, Le SAGE préconise d'utiliser les captages existants de la nappe des calcaires du Dogger à Removille et Attignéville, pour compenser le million de m³ manquant. Il donne ainsi la priorité d'usage de la ressource disponible aux sociétés industrielles, au premier chef desquelles Nestlé Waters. Pourtant, pas moins de 3000 contributions en ligne s'opposaient au transfert d'eau et réclamaient la priorité d'usage pour les populations locales. Le CESER s'interroge sur l'impact d'un transfert « Le CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional) s'interroge sur l'impact des substitutions par transfert sur les ressources qui seraient mobilisées à plusieurs dizaines de kilomètres du territoire et les capacités de ces ressources à continuer à répondre aux besoins locaux » (Page 20 de l'avis du CESER 2017). La baisse est insuffisante : la baisse de 25% des prélèvements consentis par Nestlé Waters ne permet pas d'enrayer le phénomène de tarissement de la nappe. VNE et le Collectif Eau 88 ont demandé au préfet des Vosges d'abroger l'arrêté n°52/2010 du 6 janvier 2010 par lettre recommandée du 17 mars 2019. Elles n'ont pas eu de réponse officielle et concluent à un rejet de leur demande le 18 mai 2019. Un recours pour abroger l'arrêté : Elles sollicitent donc l'annulation du refus implicite et l'abrogation dudit arrêté dans l'intérêt sanitaire public en s'appuyant sur le fait que l'accès à l'eau potable est un droit fondamental de l'homme et qu'il doit être prioritaire sur les usages économiques. <http://www.vne88.fr/2019/07/28/nappe-des-gres-de-louest-vosgiens-le-collectif-eau-88-et-france-nature-environnement-depose-un-recours-aupres-du-tribunal-administratif-de-nancy/>

Compte tenu de l'état dégradé de cette nappe et des périodes de sécheresse qui se reproduisent d'année en année maintenant il nous paraît totalement irresponsable que le Préfet des Vosges actuel ne suspendent pas les autorisations de prélèvements par Nestlé alors que toute la population vosgienne est soumise à des arrêtés de restriction plus précoces cette année que l'an dernier.

Les juristes de FNE, en lien avec notre Collectif, ont donc décidé d'attaquer les arrêtés préfectoraux en justice.

Dites-le, faites le savoir, informez vos proches, communiquez s'il vous plait. Nous continuerons, sur ce sujet comme sur les autres à être présents sur le terrain médiatique et judiciaire.

Octobre 2019

Le 2 octobre 2019

Et si le temps de la raison était enfin venu pour l'eau de Vittel et la nappe des GTI!

Après quatre années de lutte et deux années de sécheresse, nous, le Collectif Eau 88, sommes en mesure de vous annoncer :

1-Le projet des forages dans les GTI sud-est est abandonné

2-Les solutions doivent donc être trouvées en proximité, c'est-à-dire dans le sud-ouest vosgien, à

partir de l'ensemble des ressources en eau : gîtes A, B et C (Forages)

3-L'objectif reste bien la stabilisation de la nappe des grès d'ici 2021, c'est-à-dire passer de 3 milliards de litres prélevés à 2 milliards en 1 an. Et ensuite les mesures doivent consister à viser la reconstitution de la nappe (baisser encore les prélèvements de façon significative)

4-D'ici là aucune autorisation nouvelle ne sera donnée dans quelque gîte que ce soit et les industriels (Nestlé et Ermitage) sont appelés à baisser significativement leurs prélèvements dans le gîte C et à assurer la qualité des effluents.

Le compte y est presque... mais nous rappelons **les positions de notre COLLECTIF EAU 88** qui peuvent être en écart avec ce qui est proposé :


–«*Aucune autorisation nouvelle*» s'appelle pour nous « MORATOIRE » !

–En cohérence avec notre action judiciaire nous demandons que le Préfet des Vosges annule, ou au moins suspende, les autorisations de prélèvements de toute eau dans les grès par Nestlé Waters

Ainsi les demandes incessantes de notre Collectif Eau 88 semblent avoir entendues pour l'essentiel. Il faut dire que notre action, le pilonnage médiatique outre Rhin, en Suisse et ici (ici, surtout grâce à MEDIAPART et REPORTERRE ; (les médias classiques étant plutôt discrets...) mais aussi la solidarité de nos amis brésiliens, canadiens, et enfin le climat ont dû entrouvrir le fond des esgourdes de nos décideurs.

Nous sommes satisfaits mais restons vigilants!

Le reportage de ViàVosges : [Nappe GTI de Vittel : le projet de »pipelines » abandonné !](#) le 2 octobre 2019

 [Nappe GTI de Vittel : le projet de »pipelines » abandonné ! – Fil info ViàVosges – 2-10-2019](#)

 [Déficit de la nappe des GTI près de Vittel : le projet de pipelines abandonné – Vosges Matin 02-10-2019](#)

 [CP de la préfecture des Vosges : Équilibre de la nappe des GTI le 02-10-2019](#)

Novembre 2019

Une vidéo du Collectif Eau 88 pour présenter le combat de ce collectif d'associations et comprendre en particulier les enjeux de l'eau à Vittel et dans le monde en général. L'eau est un bien commun et non pas une marchandise: face à plusieurs années de sécheresse, l'État doit prendre ses responsabilités sans tarder.

Une vidéo du Collectif Eau 88 (dont Oiseaux Nature est membre) pour présenter le combat du Collectif Eau 88 et comprendre en particulier les enjeux de l'eau à Vittel et dans le monde en général.

L'eau c'est pour la vie pas pour le profit - Collectif Eau 88 - Vittel

L'eau est un bien commun et non pas une marchandise: face à plusieurs années de sécheresse, l'Etat doit prendre ses responsabilités sans tarder.

A partager svp, merci !!!

Dans cette vidéo, le Collectif Eau 88 présente la situation de l'eau et de Nestlé à Vittel : l'historique, les nappes d'eau, le point de la situation, les propositions de l'Etat, la demande du Collectif Eau 88, l'international.

https://www.youtube.com/watch?v=S5sTc7W3Tts&feature=emb_logo